

POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EN MILIEU DU TRAVAIL

La société SEFAC et son partenaire (SEBAC) sont conscientes des risques de corruption en milieu du travail. Ils s'engagent formellement à améliorer leurs actions de prévention et de lutte contre la corruption en milieu de travail. La Direction Générale veille ainsi à prendre des mesures efficaces pour prévenir et éviter de telles pratiques au sein de son personnel ainsi qu'au niveau de ses relations avec ses parties prenantes externes et s'engage à agir si des faits de corruption apparaissent au sein de l'entreprise ainsi qu'avec ses relations avec des tiers.

La démarche de SEFAC en matière de lutte contre la corruption en milieu professionnel passe par :

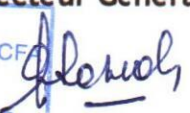
- ❖ La sensibilisation et l'information du personnel de l'entreprise ;
- ❖ L'identification des risques de corruption ;
- ❖ Un attachement à tous les enjeux de lutte contre la corruption et pas seulement ceux financiers, notamment les comportements illégaux ;
- ❖ Une appropriation de la démarche anticorruption de l'entreprise ;
- ❖ L'adoption d'une approche qui va au de la périmètre interne et intègre les relations avec ses parties prenantes externes ;
- ❖ La définition d'une charte d'éthique à respecter par tous les employés ;
- ❖ La mise en place d'un contrôle interne, avec un dispositif d'alerte et de gestion, tout en assurant la protection du personnel ;

Plus qu'un niveau d'exigence à maintenir, il s'agit d'une éthique, d'un engagement qui demande l'implication personnelle de tous au bénéfice de la légalité, de la probité et de la rectitude des comportements dans l'entreprise. Il est dès lors de la responsabilité de chacun que cette démarche réussisse car

Fait à Douala, le 05 Juillet 2025(V1)

Directeur Général

SEFAC
S.A au Capital de 1 175 000 000F .CF
146, Rue des Ecoles
B.P 942 Douala
Tél: 33 42 97 12 / Fax: 33 42 38 70
REPUBLIQUE DU CAMEROUN


Dr. Alberto SAVIOLO